



Québec, le 11 juillet 2016

Monsieur Marc Picard
Député des Chutes-de-la-Chaudière
Président
Commission des relations avec les citoyens
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Dans le cadre des consultations publiques de la Commission des relations avec les citoyens sur la planification de l'immigration 2017-2019, la Fédération des commissions scolaires du Québec souhaite vous faire valoir les préoccupations du réseau scolaire à titre d'acteur de premier plan pour la francisation et l'intégration des nouveaux arrivants.

Je vous souligne d'emblée que le milieu scolaire ne se prononcera pas sur le nombre d'immigrants que le Québec peut accueillir ni sur leur répartition entre les trois catégories possibles d'immigrants ou sur leur profil. Par contre, nous vous partageons nos préoccupations afin qu'ils soient accueillis adéquatement et qu'ils puissent s'intégrer rapidement à notre société et contribuer à son essor.

Depuis décembre 2015, l'arrivée massive d'immigrants et de réfugiés a fait en sorte que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Intégration a dû faire appel à d'autres partenaires pour franciser et intégrer rapidement ces nouveaux arrivants.

Je vous précise que les centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle des commissions scolaires sont déployés dans toutes les régions du Québec. Les commissions scolaires étant au cœur de leur communauté, les immigrants qui s'installent en région avec leur famille bénéficient d'un service de proximité tant pour leurs enfants que pour eux.

Par leur nature même, les commissions scolaires offrent un continuum de services, du préscolaire à l'employabilité. De plus, elles intègrent à leurs services l'approche de service d'accueil et de référence et de conseil et d'accompagnement. Ces atouts constituent un gage de succès pour l'intégration des immigrants et des réfugiés. En effet, des services sont disponibles pour tous les membres d'une même famille, de la scolarisation des enfants à la francisation des adultes, ou encore à leur formation professionnelle. D'ailleurs, les commissions scolaires ont adapté au fil des ans leur offre de service pour répondre aux besoins des immigrants, des

parents, des élèves ou des travailleurs. Notons, au passage, que les Services aux entreprises des commissions scolaires offrent des services de francisation en entreprise pour répondre spécifiquement aux besoins des travailleurs et des entreprises.

Par conséquent, les commissions scolaires désirent être partie prenante de l'intégration des immigrants et des réfugiés et être considérées comme de réelles partenaires. Il est nécessaire qu'un plan concerté entre les réseaux de l'éducation et de l'immigration soit établi dans le respect des obligations et des responsabilités de chacun. En développant un langage commun aux deux réseaux, le Québec bénéficiera des atouts du milieu scolaire pour l'intégration des nouveaux arrivants.

La régionalisation de l'immigration sera sans aucun doute bénéfique pour la vitalité des régions. En augmentant le nombre d'élèves qui fréquentent les petites écoles, l'immigration pourrait contribuer ainsi à leur maintien. Des régions reçoivent très peu d'immigrants, faisant en sorte que certaines écoles ou centres n'accueillent que très rarement ou peu d'élèves issus de l'immigration. Cette rareté rend plus difficiles l'acquisition d'expérience en ce domaine et l'organisation des services pour favoriser un accompagnement adéquat de l'élève.

Par ailleurs, d'autres régions du Québec accueillent de nombreux immigrants et réfugiés. Citons par exemple l'arrivée massive des réfugiés des Syriens. Ces situations exigent des investissements importants des commissions scolaires, entre autres pour l'aménagement des locaux et du transport supplémentaire. Ces investissements doivent d'être financés, tout comme les services pédagogiques, puisqu'ils sont essentiels à la tenue des services de francisation.

Quoique la Fédération accueille favorablement la bonification de l'enveloppe dédiée à l'accueil et à la francisation pour l'année 2016-2017, nous réitérons notre demande d'assurer la pérennité du financement de ces services pour que les commissions scolaires puissent s'acquitter adéquatement de leur mission éducative auprès de cette clientèle.

Par conséquent, la Fédération des commissions scolaires du Québec recommande au gouvernement :

Que les sommes allouées à la francisation soient augmentées en conséquence s'il entend augmenter le nombre d'immigrants au Québec. Les modalités de financement doivent s'adapter aux réalités des régions et couvrir l'ensemble des services offerts par les commissions scolaires, de l'aménagement des locaux jusqu'à l'enseignement, en passant par les services complémentaires.

Que les commissions scolaires du Québec soient considérées comme de réelles partenaires dans l'accueil des nouveaux arrivants, car le continuum de services qu'elles offrent est un gage de réussite pour leur intégration.

Il est essentiel que la FCSQ puisse échanger avec les membres de la Commission des relations avec les citoyens afin d'exposer plus en détail les préoccupations du réseau de l'éducation à cet effet et assurer le succès de l'accueil de ces nouveaux arrivants.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, reading "Josée Bouchard". The signature is written in a cursive, flowing style.

Josée Bouchard

JB/ca

c. c. M^{me} Kathleen Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Intégration